

Annexe 1 : Tarifs année 2024-2025

Tarifs de l'Accueil de Loisirs Associé aux Écoles / Restauration / TTPS*

* Temps de Travail Personnel en Salle Surveillée

Tarifs approuvés par délibérations du 2 juillet 2024

	<u>TRANCHE</u> <u>1</u>	<u>TRANCHE</u> <u>2</u>	<u>TRANCHE</u> <u>3</u>	<u>TRANCHE</u> <u>4</u>	<u>TRANCHE</u> <u>5</u>	<u>Extérieur</u>
	Quotient familial de 0 à 400	Quotient familial de 401 à 600	Quotient familial de 601 à 800	Quotient familial supérieur à	Quotient familial de 1001 et +	
Repas (École – ALSH)	2,55 €	2,68 €	2,80 €	2,92 €	3,07 €	5,62 €
ALAE Midi (La réservation est automatique si réservation du repas)	0,22 €	0,32 €	0,42 €	0,52 €	0,62 €	1,02 €
ALAE Matin	0,56 €	0,66 €	0,77 €	0,87 €	0,97 €	1,58 €
ALAE Soir	1,28 €	1,38 €	1,48 €	1,58 €	1,68 €	2,09 €
TTPS sans ALAE après TTPS	1,28 €	1,38 €	1,48 €	1,58 €	1,68 €	2,09 €
TTPS avec ALAE après TTPS	1,28 €	1,38 €	1,48 €	1,58 €	1,68 €	2,09 €
ALAE – TTPS non prévu – Supplément	3,00 €					
Supplément par tranche de 15 minutes de retard	4,00 €					
Repas Enfant non prévu – Supplément	3,00 €					
Repas Adulte	4,60 €					
Repas Adulte non prévu – Supplément	3,00 €					

Sur réservation et paiement par avance sur le portail famille ou en Mairie par chèque, carte bancaire ou espèces. Pour tout renseignement, s'adresser au Service Municipal « Castel'familles ». Tarifs applicables à partir du 2 septembre 2024.

* : Montant non cumulable si hors délai repas et périscolaire dans la même journée.

Horaires du Service Municipal Castel'Familles

Annexe 2

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	14h00 à 17h30
Mercredi	9h à 12h00 / 14h00 à 17h30